

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

La commission d'examen des vœux d'inscription sur la plateforme Parcoursup statuant en 2023 pour l'entrée en :
DEUST mention Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles: Parcours DEUST AGAPSC
parcours Activités de pleine nature

Sur proposition de Guillaume BODET Directeur de l'UFR en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS); pour l'année universitaire 2023/2024 est ainsi composée :

Jury de 1^{ère} ANNÉE sur la plateforme Parcoursup :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
MOTTET BERTRAND	PRCE - Professeur certifié	UCBL
Membres :		
DAUTRICHE ALAIN	Personne qualifiée (hors UCBL) Représentant professionnel	Extérieur/Autre établissement Syndicat des moniteurs de ski
PILLAT VIRGINIE	IGE - Ingénieur d'études	UCBL

Le Directeur de l'UFR en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 05/01/2023

Le Président de l'Université Lyon 1
Frédéric FLEURY

